



Lomé, le 26 OCT 2023

N° 720 / MCT/SG/DPAC/2023

## COMMUNIQUE

Le Ministre de la culture et du tourisme porte à la connaissance des artistes et promoteurs culturels en quête de l'accompagnement de l'Etat que les mécanismes d'accompagnement financier de leurs activités et projets par le ministère de tutelle, restent et demeurent les deux fonds créés à cet effet par le gouvernement notamment le Fonds national de promotion culturelle (FNPC) ex-Fonds d'aide à la culture (FAC) et le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique et audiovisuelle (FoNSICA).

Par conséquent, il les invite à soumettre leurs requêtes uniquement lors des différents appels à projets de ces fonds qui se feront désormais au premier trimestre de chaque année.

Le ministère voudrait compter sur la compréhension de tous.

Dr Kossi G. LAMADOKOU